

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Capital souscrit non appelé (I)				1 000	-1 000	-100,00
Frais d'établissement (II)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeur...						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)						
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CRÉANCES						
Créances clients et comptes rattachés	30 000		30 000	31 000	-1 000	-3,23
Autres créances	76 355		76 355	134 000	-57 645	-43,02
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit - appelé, non versé						
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 907		2 907	1 752	1 155	65,92
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	109 262		109 262	166 752	-57 490	-34,48
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	109 262	0	109 262	167 752	-58 490	-34,87

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Capital (dont versé...)	1 000	1 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
RÉSERVES				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		- 23 860	23 860	100,00
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	99 800	169 185	- 69 385	- 41,01
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	100 800	146 325	- 45 525	- 31,11
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses		860	- 860	- 100,00
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		15 500	- 15 500	- 100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240		240	
Dettes fiscales et sociales	8 222	5 067	3 155	62,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (III)	8 462	21 427	- 12 964	- 60,51
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	109 262	167 752	- 58 490	- 34,87

Avi Avital

certifie conforme

AA CONSEILS

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1000 €

Siège social : 36 RUE BOIS LE VENT, 75016 PARIS

R.C.S.: 981 595 390 R.C.S. Paris
SIRET n° : 981 595 390 00015

Procès verbal des décisions de l'associée unique du 08 mai 2026

L'an deux mille cinq quatre le huit avril, au siège social,

Monsieur AVI AVITAL, associé unique de la Société **AA CONSEILS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 €, *divisé en 1000 actions de 1 € chacune*, dont le siège est à Paris 75016, 36 rue Bois le Vent, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 981 595 390, et Président de ladite société,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

En sa qualité de Président, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (*bilan, compte de résultat*) de l'exercice clos le **31 décembre 2025**.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- ☐ l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- ☐ l'affectation des résultats,

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'elle les a établis et se soldant par un **bénéfice de 99.800,01 €**. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et l'impôt correspondant.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice s'élevant à 99.800,01 € de la manière suivante :

✓ **au compte courant d'associé**, à hauteur de : **99.800,01 €**

AVI AVITAL
associée unique et Président

Avi Avital

✓ Certifié par  yousign